



Mairie de La Grand'Combe

CLSPD

Assemblée Plénière du Mardi 13 Novembre 2018

Ordre du jour : Bilan annuel et perspectives 2019

Absents excusés :

Mme Stéphanie GARDES – AGAVIP

M. BOUAD – Président du Conseil Départemental du Gard – sera représenté par Mme Fardoux-Jouve, conseillère départementale déléguée à la lutte contre les discriminations et à la promotion de la laïcité et de l'égalité entre hommes et femmes.

Mme KNOWLES – Directrice de la DDSC

Mme LOPEZ – Référente Sociale au groupement de gendarmerie du Gard

Présents :

M. Rampon – Sous-Préfet du Gard

M. Malavielle – Maire de La Grand'Combe

Mme Arcangioli – Adjointe au Maire à la prévention, la tranquillité publique, au CLSPD et aux risques majeurs

M. Grailhe – Commandant en second de la compagnie d'Alès

La liste d'émargement ci-jointe détaille les présents à l'Assemblée du 13/11/18

M. Le Maire introduit la séance en saluant la présence de M. le Sous-Préfet d'Alès car la question de la prévention de la délinquance est une priorité. Il rappelle l'importance du partenariat sur notre territoire pour la conduite des actions de prévention.

La suite du propos est consacrée au rappel des axes du CLSPD de La Grand'Combe :

- Prévention en direction des jeunes,
- Lutte contre les violences intra familiales, conjugales et contre le sexisme,
- Lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaire,
- La tranquillité publique,
- Lutte contre l'habitat indigne.

M. Le Maire, avant de présenter l'ordre du jour de la séance, remercie Mme Arcangioli – adjointe au Maire à la prévention et au CLSPD- ainsi que celles et ceux qui contribuent à ce travail.

Au sortir du tour de table, M. Le Sous-Préfet reconnaît l'implication de l'ensemble des acteurs présents sur la commune.

Les services de gendarmerie sont invités à présenter le bilan de l'année écoulée. Le commandant Grailhe – second de la compagnie d'Alès – rappelle l'étendue du territoire d'intervention. En effet, celui-ci est composé de 125 communes, soit près d'un tiers du département. Sont déployés 165 militaires pour 130000 habitants. 3 unités de la compagnie interviennent sur les quartiers prioritaires de La Grand'Combe, St Ambroix et Anduze. Le Commandant Grailhe constate l'augmentation des violences physiques non crapuleuses dont les violences intra familiales avec une croissance de 23 % sur fond d'alcoolisme, de stupéfiants et de chômage.

La compagnie dénombre 392 interventions en 2018 contre 376 en 2017 sur les 125 communes.

L'étendue du territoire conjuguée à l'augmentation des actes de délinquance a imposé la création de la Police de Sécurité du Quotidien qui permet une présence dans les quartiers les plus reculés et de faciliter les contacts.

Le commandant Grailhe informe l'assemblée sur les faits de cambriolages, de vols de voitures, de violences scolaires, de violences faites aux femmes et de sécurité dans les transports scolaires (urbains et inter urbains).

La parole est donnée au Major Agnely responsable de la brigade de La Grand'Combe qui intervient sur 9 communes. Sur la totalité du canton, le major fait le constat d'une baisse de la délinquance générale ainsi que spécifiquement sur la commune de La Grand'Combe. Le taux de résolution s'élève à 33% il est le résultat de la poursuite d'enquêtes et de la présence des gendarmes sur le terrain.

Le major Agnely insiste sur le fait que 37% des interventions sont dues à des troubles psychiatriques. Il poursuit sur les difficultés liées à la remontée des informations de la part des pompiers et des différents intervenants auprès des femmes victimes de violences. En effet, le Major souhaiterait que dès la connaissance d'une situation de violences faites aux femmes, la gendarmerie en soit systématiquement informée.

En ce qui concerne les incivilités routières, 9 accidents sur la circonscription dont 4 sur la commune de La Grand'Combe.

M.Le Maire s'appuie sur la résolution d'un des accidents de la route grâce à la vidéo protection pour informer l'assemblée que la Préfecture du Gard vient d'adresser à la commune l'arrêté l'autorisant à installer des caméras sur son territoire. Il insiste sur le fait que ce dispositif a pour vocation de protéger et non de surveiller la population. Les communes limitrophes de La Grand'Combe sont également engagées dans cette démarche.

Mme l'Adjointe au Maire à la prévention et au CLSPD est invitée par M.Le Maire à présenter le bilan des actions conduites en 2017-2018.

1- Prévention en direction des jeunes :

Chaque structure portant des actions dans ce domaine présente à l'assemblée les constats prégnants pour l'année 2018.

Mme Pratlong – directrice de l'association Avenir Jeunesse – insiste sur le dynamisme du partenariat local. Mme Kroës – Principale du collège Léo Languier- confirme le rôle important joué par Avenir Jeunesse dans et à l'extérieur de son établissement.

Pour le SEP, Mme Audras – directrice- souligne que cette année a été marquée par la prise en charge de jeunes en rupture dans tous les domaines. La situation de ces jeunes est très préoccupante avec peu de solutions.

Le président de TEDAC, M.Guiraud, reconnaît la qualité de l'intervention des professionnels de l'association sur la commune ainsi que la qualité du partenariat. Il remercie la ville de La Grand'Combe pour son implication auprès des acteurs locaux. Au regard du bilan présenté sur l'utilisation par les jeunes des ordinateurs mis à disposition au cyber'clic (50% pour les réseaux sociaux, 30% pour les jeux en ligne et 11 % pour les devoirs), M. Chandor –président de l'association Renouer- demande si un contrôle est exercé. M.Guiraud et Mme Ferrère, directrice de TEDAC, insistent sur la présence d'un professionnel durant chaque créneau d'ouverture.

Mme Garrido, pour le Conseil Départemental souligne le travail important conduit avec l'association Clarence, les établissements scolaires (primaires et maternelles) et Avenir Jeunesse dans le cadre des missions de protection de l'enfance. Elle constate une dégradation de plus en plus précoce des relations au sein des familles.

Pour la Mission Locale Jeunes, Mme Ménéghini – directrice –insiste sur la localisation de l'antenne au sein de la Maison des Solidarités qui facilite les relations partenariales et le repérage par les jeunes des différents services tels que le Centre Social, le Relais Emploi.

2- Lutte contre le sexisme et les violences intra familiales

Mme Garrido évoque la prégnance de cette problématique dans les accompagnements des équipes de travailleurs sociaux. Il apparaît nécessaire de créer des modalités pratiques de travail ensemble. Mme informe l'assemblée de la création récente d'une cellule des partenaires sur la circonscription. Pour finir elle insiste sur la prise en charge des enfants témoins de violences conjugales ainsi que celle des auteurs.

M.Agnely précise que depuis août 2018 la loi prévoit que tout mineur de moins de 15 ans témoin de violences conjugales est considéré comme victime. Le major relève, à l'instar des rencontres précédentes, l'absence de structures d'astreinte quand les faits de violence se déroulent en soirée ou le weekend en dehors de La Clède. Mme Garrido complète en indiquant que les cadres du Conseil Départemental sont d'astreinte par roulement en dehors des horaires de service.

Sur la question des violences conjugales et des droits des femmes, Mme Fardoux-Jouve – conseillère départementale – rappelle la création du réseau départemental ayant pour but de mettre en lien les différents partenaires, de partager les expériences et les savoirs faire.

Mme Kroës précise qu'au niveau du collège le regard des garçons sur les filles est très négatif, les filles sont maltraitées verbalement. Il apparaît donc important d'organiser une action de sensibilisation en direction des 4^{èmes} et des 3^{èmes}.

M. Le Maire partage le constat de la prégnance de ces situations car celles-ci sont de plus en plus évoquées durant ses permanences par les habitantes.

3- Absentéisme et décrochage scolaire

Mme Thomas Lopez, représentant le lycée Pasteur signale la création depuis septembre 2018 d'une classe spécifique qui s'adresse à une dizaine de jeunes décrocheurs. Cette classe permet une remise à niveau, une immersion dans le monde professionnel... Les jeunes concernés ont entre 16 et 18/20 ans.

Concernant le dispositif « prévention du décrochage scolaire » porté par Avenir Jeunesse, Mme Kroës évoque la difficulté face aux familles qui le refusent. Mme Pratlong explique que ce type de proposition peut faire peur aux familles, car les rencontres avec les différents professionnels permettent de creuser la situation au-delà de l'absentéisme ou du décrochage. En conséquence cela peut produire des inquiétudes.

M. Rioult – directeur de l'école Anatole France et Coordonnateur du RRS- souligne que la mise en place de PRE animé par l'association Renouer permet de remobiliser l'enfant et sa famille et d'accroître l'assiduité.

Mme Garrido, M. Rioult et Mme Demoulin – directrice du Centre Social de La Grand'Combe- soulignent l'importance dans la lutte contre l'absentéisme du dispositif d'accueil des moins de 3 ans sur l'école Jules Ferry. Celui-ci permet de rencontrer les familles dans un autre contexte, de faire tomber les représentations mutuelles et d'orienter les parents vers des propositions adaptées à leur situation.

4- Tranquillité publique

Concernant cette thématique M. Le Maire souligne que l'occupation de l'espace public par les habitants est un vrai sujet et constate une dégradation des comportements (stationnements, dépôts d'encombrants...).

M. Cabanis – responsable de l'agence Habitat du Gard- souligne que les relations de voisinage se dégradent, les locataires semblent de plus en plus aspirer à du logement individuel ou avec une promiscuité moindre.

Sur la question des transports, Mme Francini de la société Cévennes voyage souligne une amélioration de la situation grâce aux différentes mesures prises notamment grâce à l'appui de M. Le Sous-Préfet. Cette amélioration profite aux usagers hors scolaires qui sont de plus en plus nombreux sur les lignes.

M. Lemièr pour SNCF réseau interpelle l'assemblée sur les problèmes d'incivilités sur la gare. La SNCF a mis en place un service de gardiennage qui permet de contenir le phénomène toutefois ce dispositif ne pourra perdurer en raison de son coût, il en appelle donc au soutien de chacun des acteurs. Le major Agnely indique que la brigade de La Grand'Combe, dès que les faits ont été signalés a mis en place une organisation conjointe avec la SUGE. M. Le Sous-Préfet s'interroge sur la présence de vidéosurveillance sur ce périmètre et indique que s'il est inexistant il pourra appuyer auprès de la direction générale la pertinence de ce dispositif qui s'inscrit dans la continuité de la démarche de la ville récemment validée par la préfecture. M. Le Maire propose, par ailleurs, une rencontre et une visite sur site. Le commandant Grailhe ajoute que des interventions spécifiques telles que celles des maîtres-chiens peuvent être envisagées.

5- Habitat indigne

Mme l'adjointe au Maire à la prévention et au CLSPD introduit en indiquant que la prise en compte de cette problématique est essentielle afin de garantir la sécurité de chacun en faisant notamment référence au drame connu à Marseille avec l'effondrement d'immeubles. Le travail de la commission commence à porter ses fruits malgré les difficultés rencontrées.

Mme Garrido informe l'assemblée de la mise en place récente d'un Service Local d'Intervention de Maîtrise de l'Energie qui permet de repérer les bailleurs dont les logements sont dégradés.

La question de l'habitat indigne le long de la voie ferrée constitue une problématique récurrente, d'autant que M. Lemièr de la SNCF évoque des débordements sur la voie ferrée (dépôt d'objets, dégradation de clôtures...) qui pourraient causer des incidents. Toutefois, même si ces faits se déroulent sur les terrains appartenant à la SCNF, l'entreprise ne parvient pas à solutionner seule

cette situation. En réponse à ce constat, M. Le Maire indique que le Conseil Municipal a délibéré pour définir ce secteur en périmètre insalubre.

6- Perspectives 2019

M. Le Maire indique qu'il faut continuer voire renforcer ce qui est déjà en place mais également développer d'autres actions qui permettront de renforcer la prévention en direction des jeunes, d'améliorer la tranquillité publique et la lutte contre le sexisme, le décrochage scolaire et l'habitat indigne.

En 2019, il est entendu d'organiser :

- durant le 1^{er} trimestre 2019, une **action de sensibilisation** en direction des jeunes, de leur famille et des professionnels sur le **processus de radicalisation**. Concernant ce point spécifique, M. Le Sous-Préfet insiste sur la nécessité de s'y intéresser sérieusement. Il n'est pas question de stigmatiser un établissement scolaire, ou une population ou une tranche d'âge mais bien de prendre en considération que cette problématique peut toucher les habitants de la commune et qu'il est indispensable d'apporter une réponse construite.

- durant le 1^{er} semestre 2019, une **action de sensibilisation** des habitants en général sur la **sécurité routière**,

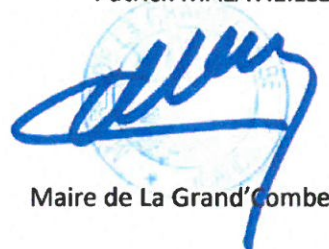
- durant le 2^{ème} semestre 2019 un **forum logement** en direction des bailleurs et des locataires.

L'organisation de ces différents événements prévoit la programmation prochaine de temps de travail partenariaux. Les membres de l'assemblée seront informés des dates retenues pour ces futures rencontres.

Pour conclure la séance, M. Le Maire invite M. Le Sous-Préfet à prendre la parole pour partager son point de vue sur les actions portées et prévues pour 2019. Ce dernier introduit en indiquant que la ville de 5000 habitants qu'est La Grand'Combe connaît des problèmes différents d'une autre ville de cette taille c'est pourquoi M. Le Sous-Préfet tient à féliciter l'ensemble des acteurs pour leur engagement auprès de la population.

La séance est levée à 17h

Patrick MALAVIEILLE



Maire de La Grand'Combe

Liste des présents à l'assemblée générale du CLSPD du 13/11/2018

Mme THOMAS LOPEZ	Lycée Pasteur
Mme JAUZIN Michèle	Conseillère municipale de La Grand'Combe
Mme FERNADEZ Martine	Conseillère municipale de La Grand'Combe
Mme FERRERES Sonia	Directrice association TEDAC
M. GUIRAUD Bernard	Président association TEDAC
M. RICARD Georges	Sapeur-Pompier
Mme KROËS Valérie	Principale du collège Léo Larguier
M. CUTILLIC Jean-Pierre	Compagnie Cévennes Voyages
Mme FRANCINI Sandrine	Compagnie Cévennes Voyages
Mme MAYET Virginie	NEOLIA
Mme PRATLONG Alix	Directrice association Avenir Jeunesse
Mme HARMAND Charlene	Atelier Santé Ville association RESEDA
M. POUDEVIGNE Christophe	SPIP Alès
Mme AUDRAS Magali	Directrice du SEP
Mme GARRIDO Carole	CD 30
Major AGNELY Daniel	Commandant de la brigade de La Grand'Combe
Adjudante-chef SABATIER Isabelle	Commandante de la BPDJ (Gard)
Adjudante GURRIEC Cindy	BPDJ (Gard)
Mme MENEHINI Stéphanie	Directrice MLC Alès Pays Cévennes
M. LEMIERE Philippe	SNCF Réseau
M. JAFFIOL Didier	Délégué du Préfet
M. DURAND Patrick	Directeur du GIP
M. CHANDOR Arnaud	Président association RENOUER
M. CABANIS Serge	Responsable agence Habitat du Gard La Grand'Combe
M. RIOULT Nicolas	Coordinateur REP
M. CUOZZO Vincent	Directeur Général des Services Ville de La Grand'Combe
Mme DEMOULIN Nelly	Directrice du Centre Social de La Grand'Combe
M. BRUN André	Conseiller Municipal de La Grand'Combe
M. SERRANO André	Conseiller Municipal de La Grand'Combe
M. ALBEROLA André	Conseiller Municipal de La Grand'Combe
M. JOUVERT Norbert	Conseiller Municipal de La Grand'Combe